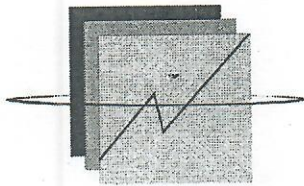


1512

N° 02438

N° 005 bis / ANSD /

28 SEP. 2007



ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

PROCES VERBAL N° 5 BIS DE LA COMMISSION INTERNE DE RECRUTEMENT

L'an deux mille sept, le 21 Septembre à 9 Heures, la Commission de Recrutement de l'ANSD s'est réunie sous la présidence de Monsieur Mamadou Al Housseynou SARR, représentant le Président de ladite commission, en mission.

La Commission était chargée de procéder à l'ouverture des plis et au dépouillement des candidatures pour le recrutement de six (6) superviseurs d'enquête dans le cadre des activités de la mise en place de l'Observatoire des Conditions de Vie, de la Pauvreté et du Développement Durable (OCV) avec l'appui financier du Programme d'appui des Nations – Unis pour le Développement (PNUD) à travers le Programme d'Appui pour la réduction de la Pauvreté (PAREP).

Un avis de recrutement a été lancé le 6 Septembre 2007 sous le numéro 02269.

Etaient présents :

Président : M. Mamadou Al Housseynou SARR Président

Invité : M. SINE PAREP

Membres:

M. Papa madiop DIOP	CPCCI / ANSD
M. Mamanding DIEDHIOU	DMIS / ANSD
M. Thierno DIOUF	DSDS / ANSD
M. Maguatte WADE	DSECN / ANSD
M. Mady DANSOKHO	DENSAE – Sénégal
M. Seckène SENE	AUDIT INTERNE / DG / ANSD
M. Amet Sy THIONGANE	DAF / ANSD, Rapporteur

Handwritten signatures and initials at the bottom of the page, including "mrs", "R/W", "skd", "AM", "21", "F", "dy", and "r".

Le président a ouvert la séance en rappelant l'ordre du jour de cette réunion de la commission de recrutement à savoir procéder à l'évaluation des candidats pour le poste de six (6) superviseurs d'enquête. Il ajoutera que cette réunion est la suite de celle tenue le Lundi 17 Septembre 2007 pour le recrutement d'un (1) informaticien, de deux (2) statisticiens, d'un (1) socio – économiste, d'un (1) statisticien - économiste.

Le PAREP était représenté par Monsieur Sine, désigné par Monsieur Ibrahima BA, empêché.

Des critères de pré – sélection ont été définis par la commission à savoir :

Eliminer tous les candidats qui n'ont pas la nationalité sénégalaise, les candidats qui sont actuellement en cours de formation (étudiants), les candidats ayant déposé des dossiers incomplets ou des diplômes insuffisants par rapport aux diplômes demandés sur l'avis de recrutement, les candidats étant sous contrat.

Ainsi les candidats ayant les numéros de dossiers suivants ont été éliminés suivant les raisons énumérées ci-dessus :

76 – 70 – 83 – 59 – 9 – 52 – 66 – 51 – 75 – 61 – 42 – 39 – 28 – 13 – 16 – 26 – 78 – 53 – 32 – 95 – 29 – 88 – 4 – 74 – 72 – 68.

Les membres de la commission ont ensuite procédé à la notation des candidats. Chaque membre a attribué une note individuelle et le total du nombre de points de chaque candidat a été obtenu en calculant la moyenne. Le tableau suivant récapitule la notation attribuée à chaque candidat :

N° DOSSIERS	DIPLOME	EXPERIENCES	TOTAL / 100	OBSERVATIONS
86	18.1	0	18.1	
76				Éliminé
70				Éliminé
87	18.1	0	18.1	
83				Éliminé, dossiers incomplets

ms MN shs BW 21 6 AM 7 ay

N° DOSSIERS	DIPLOME	EXPERIENCES	TOTAL / 100	OBSERVATIONS
59				Éliminé, dossiers incomplets
9				Éliminé, diplôme insuffisant
52				Éliminé, diplôme insuffisant
66				Éliminé, dossiers incomplets
51				Éliminé, dossiers incomplets
75				Éliminé, dossiers incomplets
22	20	4.9	24.9	
56	20	23.5	43.5	
61				Éliminé
41	20	0	20	
91	19.4	14.38	33.8	
42				Éliminé
39				Éliminé
35	20	0	20	
55	19.38	4.13	23.5	
28				Éliminé, dossiers incomplets
13				Éliminé, dossiers incomplets
25	17.5	4.75	22.3	
12	17.5	0	17.5	
44	17.5	0	17.5	









N° DOSSIERS	DIPLOME	EXPERIENCES	TOTAL / 100	OBSERVATIONS
45	13.1	0	13.1	
89	20	0	20	
47	18.75	0	18.8	
49	20	0	20	
48	20	10.6	30.6	
16				Éliminé, non sénégalais
26				Éliminé, dossiers incomplets
18	20	0	20	
30	13.25	0	13.3	
85	20	4.5	24.5	
43	20	2.38	22.4	
3	20	0	20	
78				Éliminé, étudiant
53				Éliminé, étudiant
46	16.6	0	16.6	
67	20	0	20	
54	20	0	20	
31	12.5	4.5	17	
82	19.4	0	19.4	
90	17.5	0	17.5	
34	16.88	0	16.9	
64	17.75	0	17.8	
32				Éliminé, étudiant
95				Éliminé, étudiant
29				Éliminé, étudiant
11	16.8	0	16.9	
10	16.8	0	16.9	

ms Hw shz JN 21 5 018 p

N° DOSSIERS	DIPLOME	EXPERIENCES	TOTAL / 100	OBSERVATIONS
6	19	0	19	
88				Éliminé, vacataire de l'enseignement
40	20	13.8	33.8	
60	17.88	0	17.9	
4				Éliminé, dossiers incomplets
74				Éliminé, étudiant
72				Éliminé, Diplôme insuffisant
68				Éliminé, étudiant

Le classement pour les neuf (9) candidats pré – sélectionnés est le suivant :

RANG	N° DOSSIERS	PRENOMS ET NOM	TOTAL POINTS / 100
1 ^{ier}	56	Seydi Aboubacar Sidikh KEBE	43.5
2 ^{ième}	91	Mamadou Ibrahima NDIAYE	33.8
3 ^{ième}	40	Yousseuf SAKHO	33.8
4 ^{ième}	48	Mamadou Moustapha DIENG	30.6
5 ^{ième}	22	Samba Ibrahima DIOP	24.9
6 ^{ième}	85	Babacar SENE	24.5
7 ^{ième}	55	Alioune THIOUNE	23.5
8 ^{ième}	43	Abdoul Aziz SENE	22.4
9 ^{ième}	25	Ndiaye GUEYE	22.3

Handwritten signatures and notes:
 mm, Mm, sh, AN, 21-5, AM, 019, 7

La commission a noté dans cette liste des candidats déjà retenus pour d'autres enquêtes en cours. Raison pour laquelle ils ont été disqualifiés pour le poste de superviseurs d'enquête. Il s'agit des numéros de dossiers :

48 au nom de Mamadou Moustapha DIENG et

85 au nom de Babacar SENE.

Ils ont été remplacés par les numéros de dossiers 18 et 67 respectivement aux noms de et Oumar DIA et Saly DIOP.

Le classement final est donc le suivant :

RANG	N° DOSSIERS	PRENOMS ET NOM	TOTAL POINTS / 100
1 ^{ier}	56	Seydi Aboubacar Sidikh KEBE	43.5
2 ^{ième}	91	Mamadou Ibrahima NDIAYE	33.8
3 ^{ième}	40	Yousseuf SAKHO	33.8
4 ^{ième}	22	Samba Ibrahima DIOP	24.9
5 ^{ième}	55	Alioune THIOUNE	23.5
6 ^{ième}	43	Abdoul Aziz SENE	22.4
7 ^{ième}	25	Ndiaye GUEYE	22.3
8 ^{ième}	18	Oumar DIA	20
9 ^{ième}	67	Saly DIOP	20

Le président a levé la séance à 17 Heures 30 minutes.

Fait à Dakar, le 22 / 09 / 07

ms Mr JN sb AM 2 L og B

Ont signé :

Président : M. Mamadou Al Housseynou SARR Président



Invités : M. SINE PAREP

Membres:

Mme DIA Mame Siga Ndiaye

CPCCI / ANSD



M. Mamanding DIEDHIOU

DMIS / ANSD



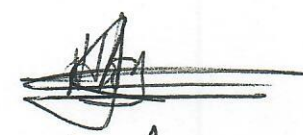
M. Thierno DIOUF

DSDS / ANSD



M. Djibril NDOYE

DSDS / ANSD



M. Maguatte WADE

DSECN / ANSD



M. Mady DANSOKHO

DENSAE – Sénégal



M. Seckène SENE

AUDIT INTERNE / DG / ANSD



M. Amet Sy THIONGANE

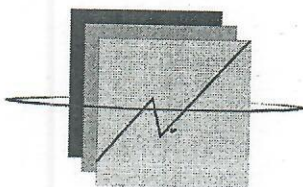
DAF / ANSD, Rapporteur



Le Directeur Général



Handwritten notes and signatures at the bottom of the page, including "MN", "sh", "AM", "AN", "di", "sh", "og", and "8".

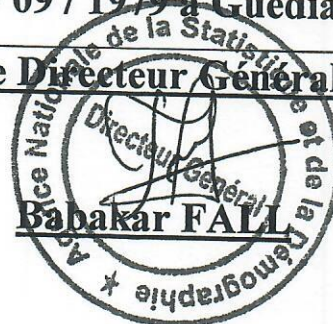


ANSD
Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

**CANDIDATS PRESELECTIONNES POUR LES POSTES DE
SUPERVISEURS DANS LE CADRE DE L'OBSERVATOIRE
DES CONDITIONS DE VIE ET DE LA PAUVRETE**

SUPERVISEURS		
1 ^{ier}	Seydi aboubacar Sidick KEBE	21 / 06 / 1957 à Sédhiou
2 ^{ième}	Mamadou Ibrahima NDIAYE	23 / 02 / 1976 à Thiès
3 ^{ième}	Yousseuf SAKHO	30 / 10 / 1965 à Dakar
4 ^{ier}	Samba Ibrahima DIOP	29 / 12 / 1977 à Kanel
5 ^{ième}	Alioune THIOUNE	28 / 04 / 1978 à Dakar
6 ^{ième}	Abdoul Aziz SENE	19 / 11 / 1982 à Kaolack
7 ^{ier}	Ndiaye GUEYE	21 / 02 / 1979 à Ziguinchor
8 ^{ième}	Oumar DIA	06 / 03 / 1977 à Ndiébène 1
9 ^{ième}	Saly DIOP	19 / 09 / 1979 à Guédiawaye

Le Directeur Général



Babakar FALL

my

Mir

21/11/21 15h 00